



**Discours du Gouverneur de la Banque Centrale des Comores à l'occasion  
de la cérémonie officielle de lancement de la nouvelle pièce de 250 FC  
Palais du Peuple, le 02 janvier 2014**

- Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores,
- Messieurs les Vice-présidents,
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
- Monsieur le Président de la cour constitutionnelle,
- Monsieur le Président de la Cour Suprême
- Monsieur le Gouverneur de l'Ile de Ngazidja,
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
- Messieurs les députés,
- Messieurs les Anciens présidents de l'Union des Comores
- Monsieur l'Ambassadeur de France, près de l'Union des Comores
- Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,
- Mesdames et Messieurs les Administrateurs de la Banque centrale,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un insigne honneur et un grand plaisir, en ma qualité de Gouverneur de la BCC, d'exprimer avant tout propos, mes remerciements les plus chaleureux à Son Excellence Dr Ikililou Dhoinine, Président de l'Union des Comores, pour avoir bien voulu, en dépit d'un agenda très chargé en ce début d'année, marquer ce moment historique, en lançant officiellement la nouvelle pièce de 250 FC, qui va sans doute marquer très longtemps, la circulation fiduciaire de notre pays.

Monsieur le Président de la République,

Votre présence parmi nous ce matin est un grand honneur que vous faites à notre banque centrale et témoigne votre attachement à cette grande institution de la République ; soyez-en remercié.

En ce début d'année 2014, je voudrais saisir cette opportunité, pour vous présenter, tous nos vœux de santé et de bonheur pour vous et votre famille ; et souhaiter également une grande réussite à vos actions en faveur du progrès, de la paix, de la sécurité et du développement de notre pays.

**Distingués invités,**

Je voudrais ensuite vous adresser à tous, mes salutations les plus respectueuses et mes remerciements les plus sincères pour avoir bien voulu honorer de votre présence cette cérémonie et témoigner encore une fois votre attachement à votre Banque centrale.

Monsieur le Président de la République,

Le 31 décembre dernier, pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire de la Banque centrale, sur notre invitation, vous avez bien voulu accepter de visiter notre siège, échanger avec les jeunes cadres qui composent sa force vive, entrer dans nos salles fortes, et apprécier notre organisation et notre dispositif informatique et de sécurité.

Dans le livre d'or, mis en place à cette occasion, vous avez écrit, je cite « *un réel plaisir, suivi d'une grande satisfaction, après cette visite tant souhaitée, que je viens d'effectuer au siège de la BCC, cette prestigieuse institution, garante de la bonne gouvernance monétaire de notre pays. Je me réjouis encore une fois des efforts réalisés ces derniers temps par la Banque centrale, notamment l'agrément de nouvelles banques, la modernisation de la Loi bancaire et la mise en place effective du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme* ».

Cet extrait, illustre une marque de confiance et consolide davantage nos actions de réformes et d'innovation, orientées sur trois axes :

- Promouvoir le développement harmonieux du secteur bancaire et financier,
- Offrir aux secteurs économiques les moyens de mobiliser les ressources nécessaires pour financer leur besoins,
- Soutenir durablement l'économie comorienne vers la voie du développement

Distingués invités, Mesdames et Messieurs ;

La Banque centrale est un établissement public comorien auquel le législateur a confié quatre missions fondamentales :

- Garantir la stabilité de la monnaie et définir et mettre en œuvre la politique monétaire de l'Union des Comores ;
- Assurer la surveillance et le contrôle des activités bancaires, financières et d'assurance ;
- Veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement et de règlement ;
- Assurer exclusivement l'émission de billets et pièces ayant cours légal et pouvoir libérateur dans notre pays.

Ce privilège est aussi une grande responsabilité qui nous impose le devoir d'offrir à notre pays, une circulation fiduciaire de qualité et fortement sécurisée. Dans ce cadre, nous avons investi ces dernières années plus de 3 milliards FC pour mettre à la disposition de la population, des signes monétaires à la pointe des innovations technologiques, en vue d'atteindre cet objectif de qualité et de sécurité.

L'émission de cette nouvelle pièce de 250 FC témoigne cette volonté et marque un moment historique pour notre institut d'émission car il consacre un long travail de conception et un investissement financier important pour la production de 8 millions de pièces pour toute la gamme.

Je suis persuadé que cette pièce de 250FC, qui marque les 30 ans de la Banque centrale et de la coopération monétaire avec la France, ainsi que les autres pièces qui sont mises en circulation à partir de ce matin, apporteront une réponse pérenne à l'accroissement des besoins en petites monnaies exprimés par la population.

J'adresse nos remerciements et nos félicitations à la Monnaie de Paris pour la qualité et la réussite de la fabrication de cette nouvelle pièce dont le succès est déjà prévisible.

Je remercie également les forces publiques, le chef d'Etat-major, le commandant de la gendarmerie et les équipes mises à notre disposition pour assurer le dispositif de sécurité qui s'imposait pour son lancement.

Je remercie aussi l'ORTC et la presse écrite pour l'excellente communication qui a suivi notre campagne d'information et qui a permis de lever toute confusion entre la monnaie divisionnaire et l'inflation.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Notre secteur bancaire et financier est effectivement en plein essor, et dans cet élan, avec le soutien des Autorités Gouvernementales et de nos partenaires, **nous avons franchi ensemble l'étape de son ouverture à la concurrence.**

Plusieurs emplois directs et indirects ont été créés, de nouveaux services financiers sont proposés, le taux de bancarisation a fortement progressé et en 2013, les banques ont financé le secteur privé à hauteur de 50 milliards FC en moyenne contre 18 milliards FC il y a 5 ans.

C'est un résultat satisfaisant et un grand pas en avant pour notre pays. Je tiens à remercier les autorités politiques qui se sont succédées ces 10 dernières années, pour cette impulsion et cette détermination qui nous a permis de dépasser le stade du monopôle de faite d'une seule banque généraliste.

Je remercie également les banques de la place qui ont accompagné cette dynamique pour accroître le financement bancaire au secteur privé.

Mesdames et Messieurs

**Nous sommes maintenant entrés dans la phase de consolidation des acquis** marquée notamment par :

- la modernisation du cadre légal et réglementaire régissant le secteur,
- le renforcement de la supervision bancaire, en vue de garantir sa stabilité,
- la mise à la disposition des établissements de crédit dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, d'une centrale des risques et des incidents de paiement, en vue de leur donner les moyens de contenir les risques, d'identifier les mauvais payeurs et de donner aussi à la Banque centrale une visibilité sur la qualité globale du portefeuille de crédit.

Pour soutenir financièrement cet élan de réforme, un Fonds de Développement du Secteur Bancaire (FDSB) a été créé par arrêté du V.P en charge des Finances. Ce fonds a déjà reçu l'appui financier du Trésor français à travers une aide budgétaire d'un montant de 1 million d'euros, dont une partie est déjà destinée à financer la mise en place de la centrale des risques.

Je renouvelle mes remerciements au Gouvernement comorien, au Trésor français et à l'AFD pour cet appui important qui donne une forte impulsion à cette initiative.

Honorable assistance

**La phase suivante sera axée sur:**

- L'amélioration de l'information à la clientèle,
- L'adoption en 2014, d'un nouveau texte réglementant les systèmes et les moyens de paiement, les cartes de crédit et la monnaie électronique.

Le Chef de l'Etat a marqué son accord pour valider ce texte par un décret présidentiel au même titre que la réglementation de change. Ce projet de texte, en cours d'examen

par notre Conseil d'Administration, permettra aussi de réduire l'utilisation du cash, d'ouvrir la voie de la traçabilité des opérations de règlement et de contribuer à la lutte contre la corruption.

Pour terminer, je voudrais souligner que la stabilité du secteur bancaire passe aussi par la protection juridique des établissements bancaires et financiers, notamment la mise en place d'un cadre légal et réglementaire adéquat permettant de réduire le risque de crédit. J'espère que la proposition de texte faite par la Banque centrale sur ce sujet obtiendra un soutien conséquent.

Je suis convaincu que ces grandes réalisations contribueront à améliorer le climat des affaires et à favoriser le développement économique de notre pays.

Je vous remercie et vous souhaite une très bonne année.